

**SIVU DOMAINE SKIABLE CREST-VOLAND COHENNOZ (Savoie)**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
SEANCE DU COMITE SYNDICAL en date du 02 avril 2026**

Nombre de délégués : L'an deux mille vingt-six, le deux avril à 19 heures, le comité syndical légalement convoqué s'est réuni à la mairie de Crest-Voland, en séance publique, sous la présidence de M. GARDET Claude.

En exercice : 07

Présents : 07

Absents : 00

Votants : 07

Présents : RAMBAUD Christophe, BOURGEOIS-ROMAIN Florent, MOLLIER Christelle, PAPOZ Aurélie, GARDET Claude, PRIEUR Pierre, MARIN-LAMELLET Kelly.

Date de la convocation : 27/03/2026

Également présents : SOCQUET-JUGLARD Magdalène et DUBESSY Sylvian, délégués suppléants

Secrétaire : PAPOZ Aurélie

**Délibération n° 2026-04D03 - Détermination du nombre de Vice-Président**

Monsieur le président rappelle que la création du nombre de vice-président relève de la compétence du comité syndical.

En vertu de l'article L5211-10 du code général des collectivités territoriales, le comité syndical détermine librement le nombre de vice-président sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif légal du comité syndical.

Ce pourcentage donne pour le syndicat un effectif maximum de 2 vice-présidents.

**Le comité syndical, après avoir délibéré à l'unanimité décide**

- la création de 1 poste de vice-président.

Ainsi fait en séance, les jour mois et an susdit.  
Pour copie certifiée conforme et exécutoire

Le Président  
Claude GARDET

